



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

Version officielle du 03.03.2011

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES EST-ASIATIQUES

**ENSEIGNEMENTS DE LANGUE ET CIVILISATION
CORÉENNES**

Entrée en vigueur : Septembre 2011

Avant-propos

La Corée occupe une place importante dans l'histoire de l'Asie orientale. Située entre la Chine et le Japon, elle a joué un rôle central dans les échanges de cette région tout en développant une culture originale. La langue coréenne reflète parfaitement ces deux aspects. Tout en partageant avec les langues voisines de nombreuses similitudes, lexicales avec le chinois, lexicales et syntaxiques avec le japonais, le coréen s'écrit de nos jours avec un alphabet original, le *hangeul*. L'étude de cette civilisation millénaire, enrichissante en-soi, est essentielle pour mieux comprendre la dynamique complexe des relations en Extrême-Orient.

Les objectifs du Module de langue et civilisation coréennes sont les suivants :

- donner aux étudiant-e-s des connaissances de base et des outils de réflexion sur la civilisation, et l'histoire coréennes ;
- donner aux étudiant-e-s des bases de langue coréenne moderne ;

Ces objectifs sont envisagés en complémentarité. Notamment, même si l'apprentissage de la langue représente une partie importante du module, l'acquisition de compétences linguistiques en coréen n'est pas considérée ici comme un but en soi, mais comme un moyen d'accès aux sources et à la culture, comme il se doit dans une faculté de lettres. Il est rappelé que l'étude de la langue coréenne en tant que telle ne peut être le seul objectif des enseignements. En effet, cette langue ne peut se comprendre vraiment sans la connaissance de son contexte culturel et de la civilisation coréenne prise dans sa longue durée.



Module proposé aux étudiant-e-s d'autres disciplines

Le module de langue et littérature coréennes peut s'intégrer :

- dans un autre programme de BA (comme module BA15, ou comme module BA7 d'une autre discipline, si le plan d'études de celle-ci le permet)
- dans un programme de MA (avec des modalités d'évaluation adaptées)
- dans les programmes de japonais et de chinois (module BA7)

Module BA/MA	Langue et civilisation coréennes	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	Le module de coréen est accessible aux étudiants dès la deuxième année du BA et pouvant justifier de 24 crédits au minimum obtenus préalablement dans les disciplines du BA.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 4h/année de SE, Initiation à la langue coréenne. • 1h/année de CR, Civilisation coréenne. 	
Attestation(s)	Contrôle continu et test final dans le cadre des enseignements de langue.	
Evaluation	Travail écrit (10-15 pages, 20'000-30'000 signes) dans le cadre d'un enseignement de civilisation.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	<p>Le module de coréen est accessible comme module BA7 de chinois et de japonais, comme module BA15 pour tous les étudiants de BA, comme module BA7 d'une autre discipline (si le plan d'études de celle-ci le permet), comme module à options de MA (module de niveau BA autorisé en MA, avec des conditions d'évaluation adaptées), et comme module linguistique du Master-Asie.</p> <p>Le module de coréen n'est pas ouvert aux coréanophones.</p>	